Vide Grenier organisé par la Pena Taurine des Graves

Dimanche 13 Décembre 2026 à la Brède

DOCUMENT D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Inscription et renseignements auprès de : Michel 06.83.147.141 -
Documents à fournir avec l'attestation d'inscription.
Copie carte d'identité recto/verso de la personne présente sur le stand + l'original à présenter le jour J.

Place 20€ 5 m de façade x 2 m de profondeur (même prix avec ou sans véhicule)
Vous pouvez prendre un ou plusieurs emplacements. Les véhicules légers seront acceptés dans certains cas.
Les places avec véhicule seront attribuées et auront un numéro en fonction de la disponibilité avec une priorité aux personnes ayant **réservé et réglé avant le 10 Décembre 2026**. **(**De préférence par **Hello Asso)**
(Placement avec véhicule par date de règlement)



Demi-place 10€ 2.5m x 2 m (moitié place parking)
2.5m, place trop petite pour garer un véhicule

En fonction des places disponibles, prix ferme avec ou sans véhicule

Cochez les cases ci-dessous

fourgon | voiture | sans

ESPECE | CHEQUE | CARTE BANCAIRE | HELLO ASSO

Nombre d'emplacement 5.0m : 20€ X ...=..... €
Nombre d'emplacement 2.5m : 10€ X ...=..... €
Total à payer : €

MODE DE REGLEMENT : de préférence en cliquant sur le lien **Hello Asso** ci-dessous
https://www.helloasso.com/associations/pena-taurine-des-graves/evenements/vide-grenier-2026

Permanences : Vendredi 11 Décembre de 13h à 17h et Samedi 12 Décembre de 9h à 13h à la bodega Peña Taurine des Graves, parvis de la salle des fêtes 4 bis AV Charles de Gaulle la Brède.

Nom :.....Prénom :.....
Accompagnant(s).....
Ville.....Tél :
Email :.....@.....
Carte d'identité N°.....

Nature du stand.....

Accueil des exposants **entre 6h30 et 8h** au niveau du rond point de la mairie, avancez en double file jusqu'au **CHAPITEAU INSCRIPTION,** les documents vous seront demandés pour enregistrement paiement et plaçage. Les placiers (gilet rouge organisation) vous dirigeront vers vos emplacements.
INTERDICTION DE GARER LES VEHICULES DEVANT LES PORTES DES RESIDANTS (ENTREE GARAGE ET PORTAIL)
8h fermeture totale du site aux véhicules.
Ouverture au public de 8h30 à 16h30 – INTERDICTION DE CIRCULER PENDANT L'OUVERTURE AU PUBLIC
(VIGIPIRATE – Urgence attentat) voir arrêté du Maire.

L'exposant s'engage à rendre son emplacement propre.
L'exposant déclare sur l'honneur de ne pas être commerçant(e), de ne vendre que des objets personnels et usagés (article R310-2du code du commerce), de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (articleR321-9 du code pénal)
Aucun remboursement possible sauf, annulation préfectorale, municipale ou de l'organisateur.
L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des emplacements a été attribuée.

Fait à la Brède Le Décembre 2026

Lu et approuvé **Signature de l'exposant** **Signature de l'organisateur**